

UNE CENTRALE ELECTRIQUE A CYCLE COMBINE GAZ (CCCG) DE 450 MW EN FINISTERE ON NE NOUS DIT PAS TOUT !

***** PREAMBULE *****

Les valeurs que nous allons citer sont extraites d'études et de rapports concernant d'autres centrales similaires. Ils n'ont donc qu'une valeur indicative, relative, mais pas absolue.

Contre le risque de black-out, une centrale au gaz en Bretagne : FAUX !

Pour que la région pâtisse d'une telle panne, il faudrait une situation d'extrême pointe et un défaut d'ouvrage, par exemple une rupture de transport sur une ligne comme Rennes - Saint-Brieuc.

Est-ce que la menace d'un soi-disant black-out en Bretagne justifie l'implantation d'une trentaine de centrales à gaz en France ? Il semblerait que l'on se dirige plus certainement vers un black-out gazier ! Le plan Borloo visait à remplacer les centrales au charbon (3 600 MW) par des CCCG. Actuellement, avec tous les projets autorisés, nous dépassons les 6 000 MW (PPI 2009-2020). RTE (Réseau de transport d'électricité) a fait savoir que les demandes de raccordement qui lui étaient parvenues pour des CCCG représentaient une puissance de 16 000 MW, soit l'équivalent de 35 à 40 équipements !

La consommation électrique augmente en Bretagne, une centrale est indispensable : FAUX !

On trouve, en France, la moitié du parc de chauffage électrique européen !

30% de l'habitat existant (7.8 millions de logements) est chauffé uniquement à l'électricité. En région Bretagne, c'est pire : 35% !

Dans les nouvelles constructions, le chauffage électrique représente 75% des installations de chauffage. Ce qui représente, en plus, un coût considérable pour les ménages. Le chauffage électrique appauvrit les ménages (« Alternatives économiques » déc.2010).

La Bretagne n'est pas autonome en énergie, il faut une centrale au gaz : FAUX !

« La production électrique de la Bretagne ne dépasse pas 8 % de sa consommation, la Bretagne n'est pas autonome ! ». Certes, mais cet état de fait historique n'est pas nouveau. Et soulignons que l'Ile de France ne produit que 9% de sa consommation !

Comme souligné précédemment, des dizaines de centrales sont projetées en France, en particulier dans des régions qui produisent plus qu'elles ne consomment (Monchy-au-Bois, par exemple).

Alors que les études, y compris celles d'EDF, montrent que, au maximum, les 10 centrales à gaz en activité ou sur le point de l'être en France suffisent à répondre à cette demande croissante sur le territoire national.

Il y a un risque de « black-out gazier » : VRAI !

L'approvisionnement en gaz pourrait être insuffisant d'ici à quelques années. GRT gaz prévoit des délestages possibles de 4 jours en octobre 2011, 21 jours en 2013 (dont 1 jour sur 3 en novembre 2013) et un risque porté à 52 jours en 2015. GRT gaz estime une augmentation de la consommation de 20% sur 10 ans.

La forte demande en gaz en période hivernale de pointe (particuliers, entreprises...) remettrait en cause l'alimentation même en gaz de cette centrale considérée comme non prioritaire, qui serait donc mise à l'arrêt !!! A moins de stocker du gaz sur place : cherchez l'erreur !

Le recours massif au gaz, cette ressource fossile fortement émettrice de gaz à effet de serre, renforcerait notre dépendance vis à vis des pays étrangers producteurs, en particulier la Russie et l'Algérie. En effet, plus de 97% de notre consommation de gaz est aujourd'hui importée.

Qu'en sera-t-il du comportement de ces pays producteurs en cas de hausse de la demande ? N'auront-ils pas un intérêt plus grand, ces pays, à se tourner vers des pays plus solvables, plus riches à terme ? Par exemple le Maroc va augmenter de 5 fois sa demande de gaz à l'Algérie voisine. L'Algérie par ailleurs prévoit de livrer à l'Europe 2 000 MW d'électricité « solaire » en 2020 et 10 000 MW en 2030.

Ils pourraient à tout moment cesser de livrer le gaz en quantité suffisante. A titre d'exemple, depuis plusieurs hivers, la Russie a interrompu, ou menacé de le faire, ses livraisons de gaz vers l'Ukraine (pays intermédiaire sur le réseau !)

Le prix du gaz risque d'augmenter à court terme pour tous les français : en effet, un investissement en infrastructure du réseau d'approvisionnement gaz de près de 3 milliards d'euros serait nécessaire si les 30 centrales projetées en France venaient à se réaliser et ce coût serait supporté par le service public !

Par ailleurs, dans un marché régi par le mécanisme de l'offre et de la demande d'approvisionnement en gaz, la forte hausse de la demande conduirait le prix du m³ vers le haut : une centrale comme celle projetée dans le Finistère nord équivaut à la consommation de toute l'agglomération rennaise !

Et l'emploi ?

Lors du chantier effectivement, des emplois seraient créés, mais sur une courte période et une partie des employés ne proviendrait pas du territoire (l'exemple de Flamanville est suffisamment parlant !).

Pour faire fonctionner ce type de centrale, une trentaine de techniciens est suffisante.

Ce qui est bien moindre que tous les emplois qui pourraient être créés localement par la mise en place d'une vraie politique de rénovation énergétique et d'isolation de l'habitat existant, ou encore par le développement de nos potentiels d'énergies disponibles localement.

Sur le site même, les risques pour la sécurité des personnes autour de cette centrale nuiraient au développement d'autres activités créatrices elles aussi d'emploi !

Alors pourquoi un tel projet, à qui cela profite-t-il ?

« **A qui profite le crime?** » Ce projet est en partie porté par une société privée dont l'objectif **est et restera** l'augmentation de ses profits.

En effet, la libéralisation du marché de l'électricité, imposée par l'Europe, amène des opérateurs privés à vouloir « leur part du gâteau, jusqu'à la dernière miette », faisant fi du grenelle de l'environnement, des directives européennes et d'une vision de l'avenir cohérente. Leur volonté est donc d'exploiter des centrales de ce type, le plus de centrales possible, tout au long de l'année. Ainsi, ils pourront mieux rémunérer leurs actionnaires et ... rassurer les marchés ! Rappelons-nous les dérives en Californie, où des logiques de prix d'électricité sur le marché ont conduit les opérateurs privés à organiser des coupures de courant pour faire artificiellement monter le prix de la fourniture ! (Les traders se frottent déjà les mains... tout comme les sociétés commerciales des pays producteurs de gaz).

L'investissement total pour cette centrale pourrait avoisiner le milliard d'euros si l'on tient compte du coût de construction, du coût des infrastructures liées à l'acheminement du gaz et aux réseaux de distribution de l'électricité !

Que l'investissement soit public ou privé, si la centrale voit le jour, il y aura moins d'investissement dans le renouvelable (éolien terrestre ou offshore par exemple), ce qui laissera toute la place aux entreprises étrangères pour prendre le marché. La Bretagne ne doit pas rater le train en marche...

Des solutions, des alternatives. La Bretagne peut faire bien mieux !

- Tarifs incitatifs d'EDF: Effacement Jour de Pointe (EJP) pour les industriels, Tempo pour les particuliers, tarifs qu'EDF tente de faire disparaître aujourd'hui...
- Un ambitieux programme d'économies, de sobriété énergétique doit être mis en place, du particulier aux collectivités, en passant par les entreprises, programme qui s'inscrirait pleinement dans l'objectif national en la matière : les gisements sont énormes...
- Selon l'ADEME : si chaque foyer breton (1.5 million) remplaçait 3 ampoules à incandescence (450 000 W) par 3 ampoules à basse consommation (50 000 W) on économiserait 400 000 W, soit 400 MW ou l'équivalent du projet de la centrale.
- Il faut aller plus loin en créant "une prime à la casse" pour le chauffage électrique, en lançant un programme d'isolation de l'immobilier. Le remplacement de 10% des chauffages électriques en Bretagne (50 000 foyers), vers une autre énergie, suffirait à économiser la puissance équivalente à celle de cette centrale et coûterait beaucoup moins cher ! D'autres pays sont déjà sortis de cette « folie » du chauffage électrique en allant jusqu'à l'interdire (Allemagne, Suisse, ...). Ce programme permettrait de lutter plus efficacement contre la précarité énergétique toujours plus grande. Au lieu de continuer à tenter "d'éponger les fuites d'une baignoire débordante de factures EDF et GDF à coup de subventions publiques, tentons de refermer le robinet de ces dépenses !"
- Il faut soutenir et développer les énergies renouvelables. La Bretagne a de nombreuses ressources en terme de production d'énergies locales, renouvelables encore trop peu exploitées : le vent (dans les terres, sur les mers), la mer, les courants, les marées, la houle, le soleil, la biomasse... Ces ressources constituent autant de réserves de proximité mobilisables dans un maillage serré, un circuit court de distribution.
- Il faut développer les énergies de territoire, énergies locales et non centralisées : exemple de la communauté de communes du Mené (22).
- Il faut étudier la faisabilité des STEP (Station de transfert d'énergie par pompage) système constitué de deux réserves d'eau, dont l'une collinaire. Le principe est simple : en heure de pointe, l'eau, en chutant depuis sa retenue haute, entraîne des alternateurs producteurs d'électricité et en heures creuses, cette même eau peut être pompée et ramenée vers le lac supérieur. Guerlédan, d'une puissance évaluée à 750 MW et disponible en quelques minutes, en est un exemple, mais il existe des dizaines de sites en Bretagne potentiellement moins puissants.

Des risques pour la sécurité des personnes ...

Qu'ont à craindre pour leur sécurité les riverains du site ?

Le projet serait très probablement une installation de type SEVESO.

Le risque d'explosion d'une centrale de ce type existe (5 morts et 20 blessés graves lors de l'explosion sur le site d'une centrale à Middletown aux Etats-Unis le 6 février 2010, équivalence d'un séisme dans une zone de 20km).

Ce que consomme et rejette une CCCG

Eau consommée	7 000 à 14 000 m ³ / jour	Manque pour l'agriculture et la nature
Eau rejetée en vapeur (2/3 à 3/4) avec des acides	5 000 à 10 000 m ³ / jour	Saturation de l'atmosphère humide, pluies acides, réchauffement important de l'atmosphère *
Eau chaude rejetée liquide dans la nature même après décantation dans un bassin de rétention	2 000 à 4 000 m ³ / jour	Non restitution d'un très grand volume d'eau dans la nature et réchauffement de la rivière, impact sur l'aquafaune et flore...
Rejets de chlore actif et oxydé, d'acide sulfurique oxydé en sulfates, chlorure ferrique, carbohydrazide	Quantités variables selon le type de bassin d'épuration	Tous nocifs pour les bactéries d'épuration biologique et la faune aquatique
CO ₂ dioxyde de carbone	3 900 tonnes / jour	Équivalence des voitures de 2 départements bretons roulant chaque jour, réchauffement par gaz à effet de serre (GES)
SO ₂ dioxyde de soufre	500 kg / jour	Pluies acides
NO _x oxydes d'azote NO ₂ dioxyde d'azote	3 tonnes / jour	N ₂ O = GES au PRG 310 fois celui du CO ₂ NO ₂ = PRG 32 fois celui du CO ₂ asthme, bronchites
Fumées rejetées à 98°C	30 000 T / jour	Brouillard et atteinte des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire
Particules fines & ultra fines	500 kg / jour	Très dangereuses pour la santé (l'homme) car elles pénètrent plus facilement dans les voies respiratoires **

* la chaleur rejetée par la vapeur d'eau réchauffe 8 fois plus que le CO₂ (PRG=pouvoir à réchauffement global), mais son effet disparaît en refroidissant.

** <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/18007.htm>

Des conséquences financières...

Les impacts sur l'environnement auraient des conséquences sur la valeur du patrimoine local et engendreraient une perte de la valeur immobilière : des cheminées de plus de 50 mètres de haut, une ligne THT, le bruit, une atmosphère plus humide, les risques sur la sécurité des personnes, les conséquences sanitaires, etc...

Dans une zone de type SEVESO, des travaux de protection des logements risquent d'être imposés aux riverains, avec des crédits d'impôt ramenés à 25 voire 15% seulement : c'est le principe du « pollué-payeur » ! Et quid des impacts sur les primes d'assurance-habitation pour ces mêmes riverains ?

Des risques pour l'environnement local, régional.

Quelles conséquences directes pour notre environnement local, régional ?

Pour une centrale de cette taille, ce sont d'énormes quantités de rejet de CO₂, de gaz à effet de serre : chaque jour, l'équivalent des rejets des véhicules de 2 départements bretons ! Ces gaz auront un impact direct sur le réchauffement et le dérèglement climatique...

Une centrale de cette capacité, c'est un puisage énorme d'eau dans le milieu naturel, ce bien si précieux, vital pour les hommes et leurs cultures. Il faudrait extraire chaque heure environ 500 m³ d'eau, soit l'équivalent de la consommation de 5 ménages en 1 an ! Un tiers serait rejeté chaud dans ce même milieu. Où sera puisée cette eau ? Quel impact sur le milieu aquatique ? De façon directe ou indirecte, les rejets de cette centrale, ses retombées, nuiraient aux cultures dans les fermes et les jardins avoisinants (pluies acides ayant à long terme des propriétés analogues aux défoliants).

Des risques sanitaires pour les populations...

Qu'ont à craindre pour leur santé les riverains d'un tel site ?

Cette centrale implique un rejet massif de vapeur d'eau dans l'atmosphère, une vapeur d'eau chargée de polluants présentant des risques en termes de santé publique. Ces rejets ont un impact sanitaire certain :

- irritations et risques pour les yeux ;
- irritations et risques pour les bronches, les poumons ;
- risques cardio-vasculaires ;
- incidences accrues d'apparition de la légionellose.

Diverses études montrent que les personnes les plus exposées à ces dangers sont : les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les personnes de santé faible...

Il y aura une augmentation certaine des malades et de la mortalité concernant les personnes à risque (asthme, maladies pulmonaires, maladies cardio-vasculaires, légionellose, cancers, irritations et allergies diverses, migraines,...). Plusieurs collectifs de professionnels de la santé ont vu le jour à Hambach, à Verberie, et s'alarment du danger que pourrait courir la population.

Ce projet, ainsi que les plus de 30 initiés en France, va à l'encontre des engagements pris par la France en termes d'augmentation de 20% de son efficacité énergétique, de réduction de 20% de ses émissions de gaz à effet de serre, d'une part d'au moins 20% des énergies renouvelables à l'horizon 2020.

Alors l'Europe nous infligera-t-elle des pénalités pour non respect de nos engagements ?

Et un peu de « **BON SENS, BON SANG !** »

Un projet similaire a été rejeté à PLOUFRAGAN (22) : un appel d'offres de 120 MW OU bien une THT pour finir par un projet de 240 MW !

Dans le Finistère nord, cela devient un appel d'offres de 450 MW ET une THT !!

Dans le pays, des projets sont contestés voire en cours d'annulation. Serions-nous les « gentils moutons » prêts à suivre les yeux fermés ?

C'était mauvais pour PLOUFRAGAN (puissance de 200 MW), ce serait 2 fois plus mauvais pour le Finistère et la région Bretagne dans son ensemble (450 MW) !

Dans d'autres régions des associations contestent de tels projets :

- <http://centralethermiquehambach.over-blog.fr/>
- <http://verberie.centrale.free.fr/>
- <http://www.pasdecentrale.fr/>
- <http://transparencecentrale.blogspot.com/>
- <http://www.centrale-ploufragan.org/>
- <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/18007.htm> (lien santé)

LA MEILLEURE ENERGIE EST CELLE QUE NOUS NE CONSOMMONS PAS

***"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique,
on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"***

(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

Réagissez ! Rejoignez les associations locales et régionales qui luttent contre cette centrale.

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)

Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s ;

Des associations : Abers Nature (Plabennec), AE2D (Brest), Cohérence (Lorient), Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de BMO (Brest), Cyber@cteurs (Quimper), DES (Landerneau), Guipavas doit dire NON à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire NON à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire NON à la centrale, Saint-Divy doit dire NON à la centrale, Saint-Thonan doit dire NON à la centrale, S-Eau-S (Landerneau), Solidarité écologie pour Plougastel (Plougastel-Daoulas), Sortir du nucléaire Cornouaille (Quimper), Vivre dans le Monts d'Arrée (Huelgoat), Sud-Solidaires 29 ;

Des formations politiques : BNC - Autre gauche (Brest), Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, KEG - Kemper l'écologie à gauche (Quimper), Les Alternatifs, MoDem 29, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank ;

Et le soutien du CURC22, d'Ecologie sans Frontière et du Collectif La Gauche debout !

<http://www.nonalacentrale.fr/>

Contact : collectif.gaspere@gmail.com - 09.62.60.16.92 - 06.25.23.79.49 - 06.80.64.43.66